

Notes importantes : Aucune limite n'a été contrôlée juridiquement ni entérinée à ce jour dans le cadre de procédure ad hoc. Ce document n'est qu'un document de travail et n'a aucune valeur juridique.

Limites 00-00-00 définies par M. Jean-Luc MIMOUNI, Géomètre Expert à Samatan, le 20/06/1999 dossier n°2425

Limites définies par M. Jean-Luc MIMOUNI, Géomètre Expert à Samatan, le 18/09/2006, dossier n°4365

LEGENDE:

- Borne OGE nouvelle
- Borne OGE existante
- Limite de division projetée
- Limite réelle d'un bornage ancien
- Limite de Délimitation du Domaine Public
- Reproduction cadastrale sans valeur juridique
- Cotation (m)
- Station polygonale
- Route / Chemin
- Talus / Fossé
- Arbre majeur
- Souches majeures
- Limite de culture
- Bouche à clé
- Chambre de télécommunications
- Poteau de télécommunications et ses lignes aériennes
- Poteau électrique et ses lignes aériennes
- Zone inondable dessinée à partir d'un document graphique non coté (carte communale, PPR) de la commune n'étant pas disponible sur le site de la préfecture du Gers)

EXCLU : A n°249
Partie restant à la Commune de Tirent Pontéjac pour substitution de l'assiette foncière du chemin rural

EXCLU : A n°50p-250p
Partie restant à la Commune de Tirent Pontéjac pour substitution de l'assiette foncière du chemin rural
Superficie réelle mesurée = 569^{m²}
(sous réserve du bornage du périmètre et de l'autorisation d'urbanisme à venir)

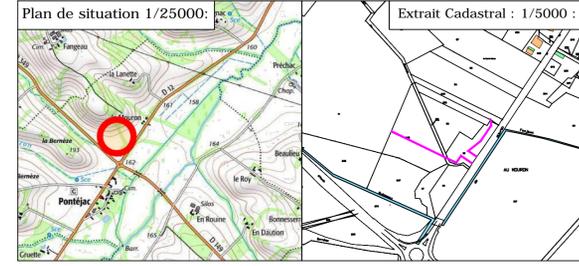
Section A n°245p-251p-50p-52-250p
Projet d'un unilat
Superficie réelle mesurée = 10000m²
(sous réserve du bornage du périmètre et de l'autorisation d'urbanisme à venir)

EXCLU : A n°247-47-48-245p-251p-50p52p
Partie restant propriété de la Commune de TIRENT-PONTEJAC
(sous réserve du bornage du périmètre et de l'autorisation d'urbanisme à venir)

Département du GERS
Commune de TIRENT-PONTEJAC
Section A / Lieudit " Au Gauche "

Propriété de la Commune TIRENT-PONTEJAC

PROJET DE DIVISION
Echelle: 1/500



Plan dressé le 04/07/2024 - Modifié le 30/07/2024 - indice 2 : Modification des modalités de division.
Dossier n°24-076
DAO: 24-076.dwg- Onglet : DIVISION
Systèmes de coordonnées: planimétrie : RGF93 CC44-Classe 1 (0 à 5cm) altimétrie : Local
Appareils : Local
Visa du Géomètre-Expert :

Propriétaire(s) concerné(s)	Suren n°	Parcelle(s) Cadastrique(s)	Droit	Date	SIGNATURE précédée de la mention « Vu et approuvé »
COMMUNE DE TIRENT-PONTEJAC Mairie - Le Village 32450 TIRENT-PONTEJAC	213 204 072	A n°245-246-250-251-52-245-247-47-48	p		M. Fabrice FROCKET, M. Marc-Dominique Sabatier par le conseil municipal, quantifiant à l'acte.

L'authenticité du document n'est assurée que par la signature du Géomètre-Expert à la clôture des opérations.

SARL CASTERAS - LHULLERY
Société de Géomètres-Experts

Bureau principal : 11 rue du Corps Franc Pommiers - Place du Foireil 32130 SAMATAN
Tel : 05.62.62.39.80 - Mail : geometre.samatan@gmail.com

Bureau secondaire : 4bis, square de l'Ariège 31470 FONSORBES - Tel : 05.61.91.58.56
Mail : geometre.fonsorbes@gmail.com